



avantages cotisations contrat cdd de 6 mois

Par **Cindy Fatôme**, le **15/03/2021** à **11:42**

Bonjour, malgré des recherches infructueuses, pouvez vous me confirmer si un employeur a plus intérêt à signer des cdd de 6 mois renouvelables au lieu d'un contrat d'un an? Paiera-t-il moins de cotisations ? Merci de m'aider à comprendre car je ne trouve aucun article qui en parle.

Bonne journée

Par **P.M.**, le **15/03/2021** à **11:49**

Bonjour,

En principe, si l'employeur conclut un CDD de 6 mois, c'est qu'il n'est pas sûr d'avoir un besoin plus long...

Normalement, plus la durée du CDD est courte, plus il risque d'y avoir une pénalité mais entre 6 mois et un an, cela devrait être la même chose...